

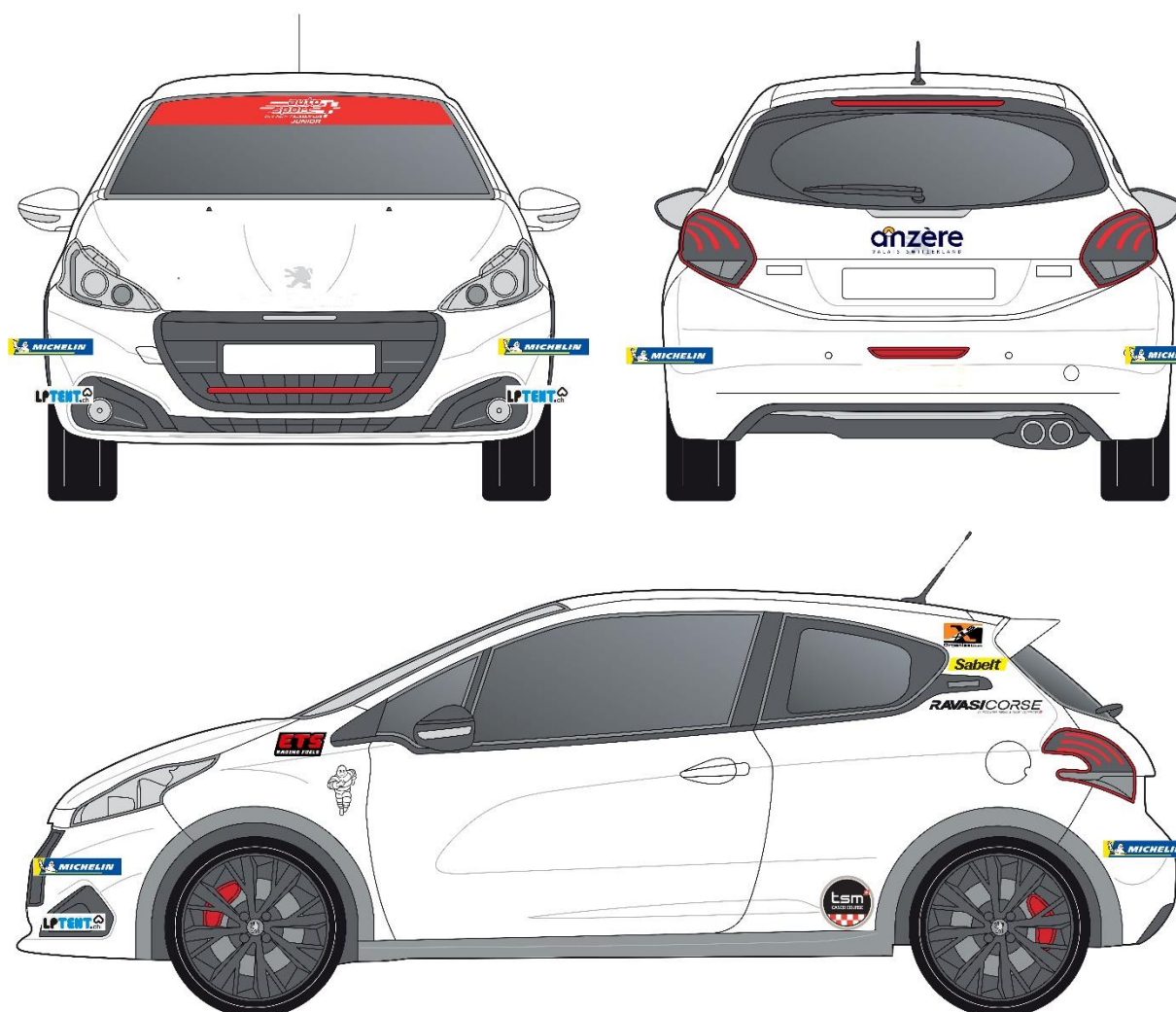
ANNEXE 1 - REGLEMENT SPORTIF 2019 CHAMPIONNAT SUISSE DE RALLYE JUNIOR

PLAN DE DECO POUR ADHESIFS OBLIGATOIRES

A apposer sur le véhicule :

1x Bande parebrise Championnat Suisse Rallye Junior – 4 x Michelin – 2 x ETS Racing Fuels – 2 x Sabelt – 2 x Bibendum – 2 x Ravasicorse – 2 x LPTent – 1 x Anzère – 1 x TSM Compagnie d'assurance – 2 x XLS Organisation.

*Dans un souci de soutien aux juniors pour leur permettre le financement de leur pratique sportive, il est autorisé d'installer une publicité supplémentaire sur la bande parebrise tant que le logo Championnat Suisse Rallye Junior est aisément visible et lisible. En cas de non visibilité ou lisibilité, seule l'évaluation de BZ Consult Sàrl fait foi et ne peut faire l'objet d'un recours.



ATTENTION : Les emplacements sont à respecter scrupuleusement. Pour les autres modèles de véhicules que les Peugeot 208 R2, l'application, si elle ne peut être réalisée selon plan ci-dessus en raison de la différence de carrosserie, ils seront traités au cas par cas selon appréciation de BZ Consult Sàrl, organisateur du Championnat Suisse Rallye Junior. On entend par carrosserie la conception de l'auto par le constructeur et non la décoration posée sur le véhicule par le participant.